

CFDT-Culture - SUD Culture Solidaires

Le fossoyeur de la rue Beaubourg ou l'enterrement du service des arts plastiques

La DGCA a vu le jour en janvier 2010. Elle est née du mariage forcé de la DMDTS et de la DAP. Beaucoup d'entre nous pressentirent alors la chronique d'une mort annoncée, l'impression très nette que les arts plastiques étaient sacrifiés au profit du spectacle vivant. Celui-ci arrachait la part du lion de cette fusion DMDTS/DAP. Ce regroupement prenant toutes les apparences d'une O.P.A. de la DMDTS sur la DAP.

Depuis mai 2010 un projet de service est en cours de concertation et de « rodage » au comité de direction de la DGCA. Jamais les représentants syndicaux de la DGCA n'ont été véritablement associés à l'évolution de ce projet : ils en sont restés à la version v. 2, alors que le comité étudie maintenant une version v. 9 ou v. 10. Ce projet bénéficia des préconisations de deux ou trois audits extérieurs dont certains financés par le Secrétariat général du ministère. Aujourd'hui le couperet tombe : **ça va saigner ! Les décisions sont prises : le projet de service se résume à la dislocation du service des arts plastiques et à son dépeçage au couteau de boucher.** Il ne s'agit plus de modifications à la marge de l'organigramme de la DGCA mais d'un projet qui entérine la fin du service des Arts Plastiques. Les personnels seraient redéployés et dilués dans tels ou tels services ou dans d'autres sous-directions de la DGCA. Une seule certitude, et c'est très clair : il faut maintenant savoir où passera exactement le couteau du boucher.

Les conséquences sont lourdes : perte de pouvoir, de visibilité vis à vis des partenaires et interlocuteurs extérieurs, déficit de légitimité et d'influence pour cette structure en charge actuellement des arts plastiques. Sans compter la confusion interne que tout cela va entretenir au MCC (notamment vis à vis des E. P. sous tutelle : certains cherchent encore qui est réellement leur véritable interlocuteur). Car, pour les arts plastiques, au final c'est le Directeur Général de la Création Artistique qui décide de tout.

Ce qui irrite au plus haut point les agents de la DGCA c'est la brutalité de l'annonce et l'accélération subite, inexplicquée et inexplicable du calendrier de mise en œuvre. Pourquoi tant de hâte, alors que le projet de service n'en finit pas de traîner en longueur. Et assurément pas du fait des représentants des personnels. Ceux-ci, en effet se sont plaints régulièrement de CTP en CTP ou lors de réunions informelles, de l'incertitude, du manque d'information et du malaise que génère la non-avancée du projet de service sur le moral et la motivation des personnels.

Pressé par les organisations syndicales de s'adresser à l'ensemble des agents, le Directeur a prononcé son discours lors d'une réunion d'information le 21 novembre. Nous ne sommes pas dupes de l'extrême habileté du directeur général de la création artistique. C'est un fin stratège, expert en opérations de communication de haute voltige devant les personnels. Mais à la fin des fins, que reste-t-il ? Cette annonce brute, étayée par rien : ni document fiable, ni note d'intention, mais avec un calendrier très serré, laissa les 80 personnels présents dans un état de sidération et d'hébété jamais atteint dans cette direction.

L'électrochoc a été terriblement anxiogène pour tous les agents concernés et exposés, et pas seulement pour ceux du service des arts plastiques. L'angoisse gagne aussi une partie des agents des

services en charge du spectacle vivant inquiets entre autres du positionnement de la tutelle des établissements publics, des conséquences éventuelles de la création du Centre national de la musique annoncé pour le printemps 2012 et des conclusions attendues en décembre de la mission d'étude sur le financement du spectacle vivant. Par ailleurs, le regroupement au sein de la nouvelle sous-direction « SDEFOR » de l'emploi, de la formation, de l'enseignement et de la recherche paraît incohérent au regard de l'éclatement des services arts plastiques et spectacle vivant.

Des interrogations et des questions restent en suspens. Qui par exemple sera en charge de la transversalité de cette nouvelle structure ? Que penser de cette stratégie d'effet d'annonce brutale ? Pourquoi tout doit-il être plié le 20 décembre ? Quel but poursuit le Directeur général ? Provoquer l'hémorragie des personnels de ce service qui comprend environ 50 agents* (sur un effectif total de 204 agents à la DGCA) ?

Le directeur général doit s'expliquer clairement sur ce qu'il compte faire. Alors seulement, les agents de la DGCA et leurs organisations syndicales pourront prendre leurs responsabilités en toute connaissance de cause.

Paris le 29 novembre 2011.

** Pour mémoire : il y avait apparemment environ 80 agents à la Délégation aux arts plastiques avant la fusion (fonction support comprise) et 160 à la DMDTS.*

Aujourd'hui ils seraient une cinquantaine travaillant spécifiquement pour le secteur des Arts plastiques. Les effectifs totaux de la DGCA sont aujourd'hui de 204 agents. Ces chiffres étant entendu avec postes vacants compris et recrutements en cours.